



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

Commission nationale des programmes
de l'enseignement musical

PROGRAMME D'ETUDE LECTURE/DECHIFFRAGE PERCUSSION

Texte coordonné

Avril 2016

La Commission nationale des programmes :

au 6 mars 2014

<u>Président :</u>	M. Marc Jacoby
<u>Commissaire à l'enseignement musical :</u>	M. Pol Schmoetten
<u>Membres effectifs :</u>	Mme Colette Flesch M. Marc Juncker M. Marc Meyers M. Paul Scholer M. Adrien Théato M. Marc Treinen
<u>Membres suppléants :</u>	M. Serge Bausch Mme Mireille Colbach-Cruchten M. Steve Humbert M. Gilles Lacour M. Paul Origer M. Blaise Stelandre M. Jean-Claude Thilges

Le groupe de travail « Déchiffrage » :

<u>Président :</u>	M. Marc Treinen
<u>Membres :</u>	M. Francesco Civitareale M. Guy Conter M. André Kieffer M. Carlo Pettinger M. Thomas Reuter M. Jeannot Sanavia M. Blaise Stelandre M. Adrien Théato Mme Françoise Wiltgen-Beasse

Table des matières

Division inférieure	p. 3
Division moyenne.....	p. 10
Division supérieure	p. 17



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

Commission nationale des programmes
de l'enseignement musical

LECTURE/DECHIFFRAGE PERCUSSION

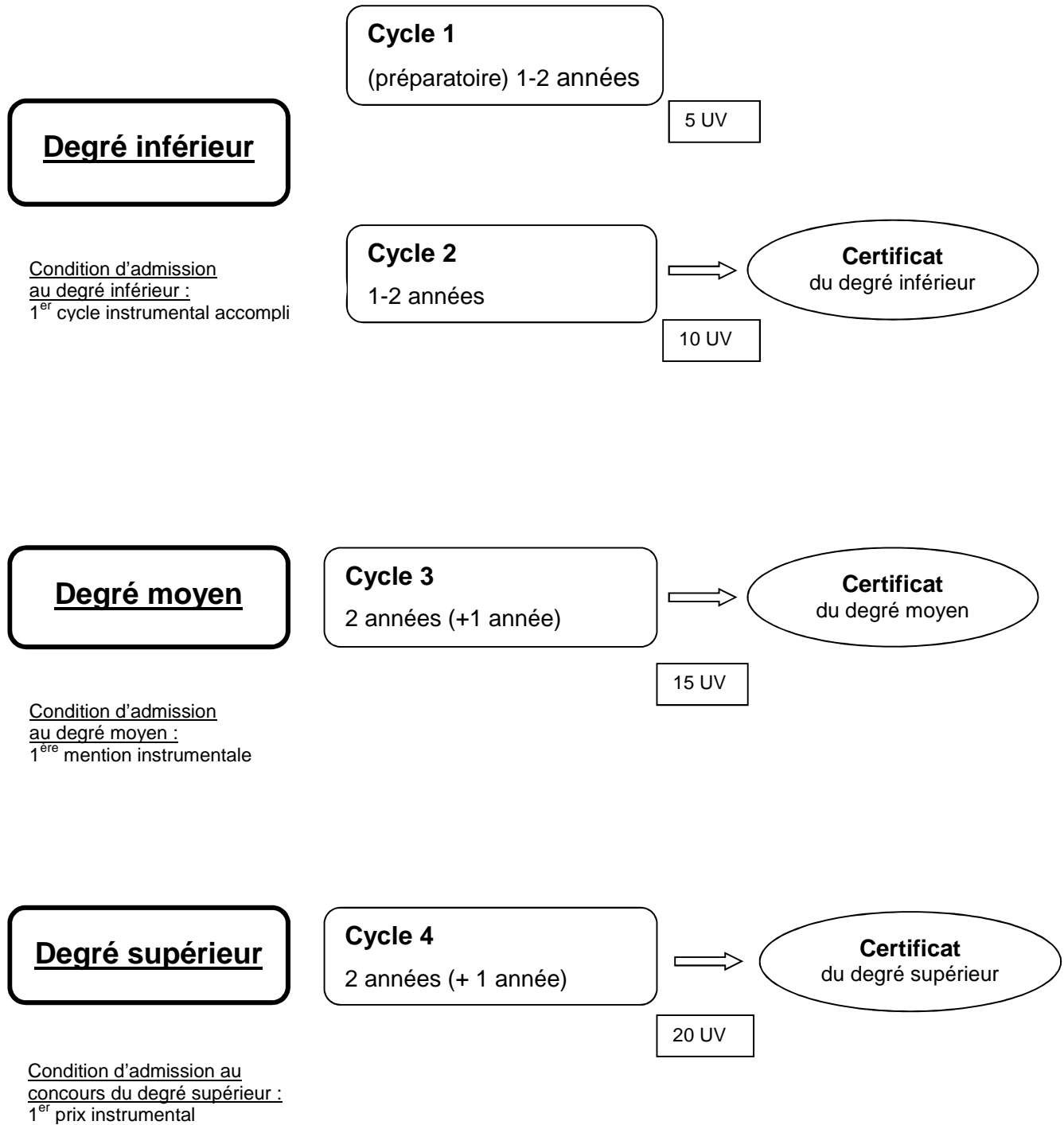
Division inférieure

Texte coordonné

Avril 2014

Structures
Objectifs de la lecture/déchiffrage
Compétences souhaitées
Programme d'étude
Programme d'examen

STRUCTURES



LES OBJECTIFS

L'objectif des cours de Lecture / Déchiffrage consiste dans le développement des facultés de lecture des instrumentistes.

Dès le premier instant où l'instrumentiste aborde un nouveau texte musical, que ce soit dans un cadre individuel ou lors d'une activité de musique d'ensemble (musique de chambre, orchestre...), il est confronté au déchiffrage.

Le déchiffrage apparaît comme une nécessité plus qu'évidente, il est une démarche unique qui ne dissocie pas la lecture de la réalisation.

La réalisation, autrement dit l'exécution instrumentale, est loin d'être évidente. Ainsi, pour venir en aide aux lecteurs, c.à.d. aux instrumentistes, des cours de déchiffrage feront partie du cursus d'études et accompagneront les études instrumentales avec des enseignants spécialisés en matière de Lecture / Déchiffrage.

Étant donné que l'apprentissage du déchiffrage résulte d'une succession de conditionnements, il suffit de présenter une partition en nombre suffisant de fois pour que s'installent automatiquement des réflexes. À partir de cette partition donnée, le lecteur est invité à réagir immédiatement par des réflexes de lecture et des réflexes instrumentaux. À force de multiplier ces activités, s'installe une habitude qui permet au lecteur de développer la rapidité de ses réflexes et d'améliorer ainsi ses capacités à déchiffrer.

L'activité du déchiffrage suppose que l'instrumentiste est amené, dès sa première lecture, à reconsidérer les différents paramètres que sont **les hauteurs, le rythme, la dynamique, le tempo, le phrasé et l'articulation** pour lesquelles il doit formuler des choix et les mettre en relation afin de restituer la pensée du compositeur.

Cette situation serait bien entendu idéale si l'élève arrivait à mettre en relation ces différents paramètres dès la toute première exécution instrumentale d'une pièce.

Or, cette situation est loin d'être évidente et appliquée, lors d'un déchiffrage, par la majorité des élèves.

La plupart d'entre eux dissocient trois activités : **la lecture, le geste et l'écoute** ne se présentant pas forcément dans cet ordre précis.

- **La lecture**

Le procédé de lecture le plus fréquemment utilisé par les élèves est sans doute la lecture linéaire qui part de l'élément le plus petit (la note) pour aller vers des éléments de type global comme le motif, la phrase etc. En effet, pris au piège du déroulement des notes, l'instrumentiste s'interdit l'élan vital d'une lecture active : **l'anticipation**.

L'élève éprouve des difficultés à quitter des yeux les notes et silences qu'il vient de jouer pour les projeter vers la musique à venir. De plus, lors de la lecture linéaire, les éléments d'ordre rythmique ou stylistique se mettent difficilement en place.

- **Le geste**

La liaison entre l'écrit et l'élocution s'effectuant quasiment de façon immédiate, la coordination du visuel avec le geste instrumental est beaucoup moins rapide.

Il est évident que le déchiffrage nécessite de la part de l'instrumentiste une bonne connaissance de son instrument pour que la connexion soit presque immédiate entre ce qui est écrit (la partition) et le geste instrumental. On parle alors de **réflexes**.

Pour le **choix des doigtés**, l'élève doit tenir compte de la phrase instrumentale, des possibilités techniques de son instrument et de la répartition des voix suivant les portées (dans le cas d'un instrument polyphonique)

- **L'écoute**

Le rapport : texte / instrument / geste est figé comme suit : la note représente le doigté, le doigté représente un son. L'élève prend l'habitude de jouer en allant de la note au doigté pour aboutir au son.

Il en résulte que l'oreille intervient tardivement dans l'apprentissage d'un nouveau texte musical. Dans le cas d'une lecture linéaire, l'élève (lors de l'apprentissage d'un nouveau texte musical) lit et joue les notes sans les relier entre elles.

Il en résulte que l'écoute est séparée du geste et de la lecture.

Admission au cours : Après l'obtention du diplôme du 1^{er} cycle/ 2^{ème} mention en formation instrumentale.

COMPETENCES SOUHAITEES D'ORDRE GENERAL

- Capacités d'aborder seul une partition avec application des éléments musicaux : tonalité(s), modulations, tempi, rythmique, articulations et nuances.
- Faire preuve de réflexes : vitesse de lecture, le flux, compréhension rapide du rythme.
- Lecture par anticipation et faire preuve d'un automatisme visuel.
- Faire preuve de stabilité et de sensibilité rythmiques et du maintien des tempi.
- Savoir interpréter avec expression musicale (style, phrasé, nuances etc.).
- Autonomie dans la réalisation et dans l'interprétation d'un texte musical.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

1. Acquérir la faculté d'employer simultanément les procédés de lecture les plus importants pour la réalisation pratique d'un texte musical inconnu
2. Compléter et reconduire les cours de formation musicale-solfège et d'instrument.
3. Obtenir une autonomie dans l'exécution et l'interprétation d'un texte musical donné.

COMPETENCES SOUHAITEES SPECIFIQUES

- Faire preuve d'autonomie dans l'exécution d'un texte de difficulté appropriée
- Faire preuve de stabilité rythmique
- Savoir compter des mesures de silence

PROGRAMME D'ETUDE

- Difficultés techniques du niveau de la 1^{re} mention en percussion
- Rythmes et mesures tels que prévus dans le pool d'études du 1^{er} cycle en percussion
- Tonalités majeures et mineures jusqu'à 2 altérations à la clef
- Les nuances
- Différents tempi (Indication de métronome ou par termes italiens)
- Les signes de reprise



Dal segno, Da Capo, Coda

- Compter des mesures de silence dans un contexte musical

PROGRAMME D'EXAMEN

- 1 lecture à vue pour caisse claire de difficulté appropriée
- 1 lecture à vue pour set up¹ de difficulté appropriée
- 1 lecture à vue pour 2 timbales¹ de difficulté appropriée
- 1 lecture à vue pour clavier à 2 baguettes² de difficulté appropriée

Détails d'exécution :

- Le temps de préparation sera fixé par le président du jury
- Concernant la préparation, le candidat sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure
- La pratique des textes aux instruments sera autorisée pendant la phase de préparation

¹ avec ou sans support musical

² cette lecture peut être remplacée par une lecture à préparer d'avance (le temps de préparation sera fixé par le président du jury) et une lecture à prima vista, sans aucune préparation



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

Commission nationale des programmes
de l'enseignement musical

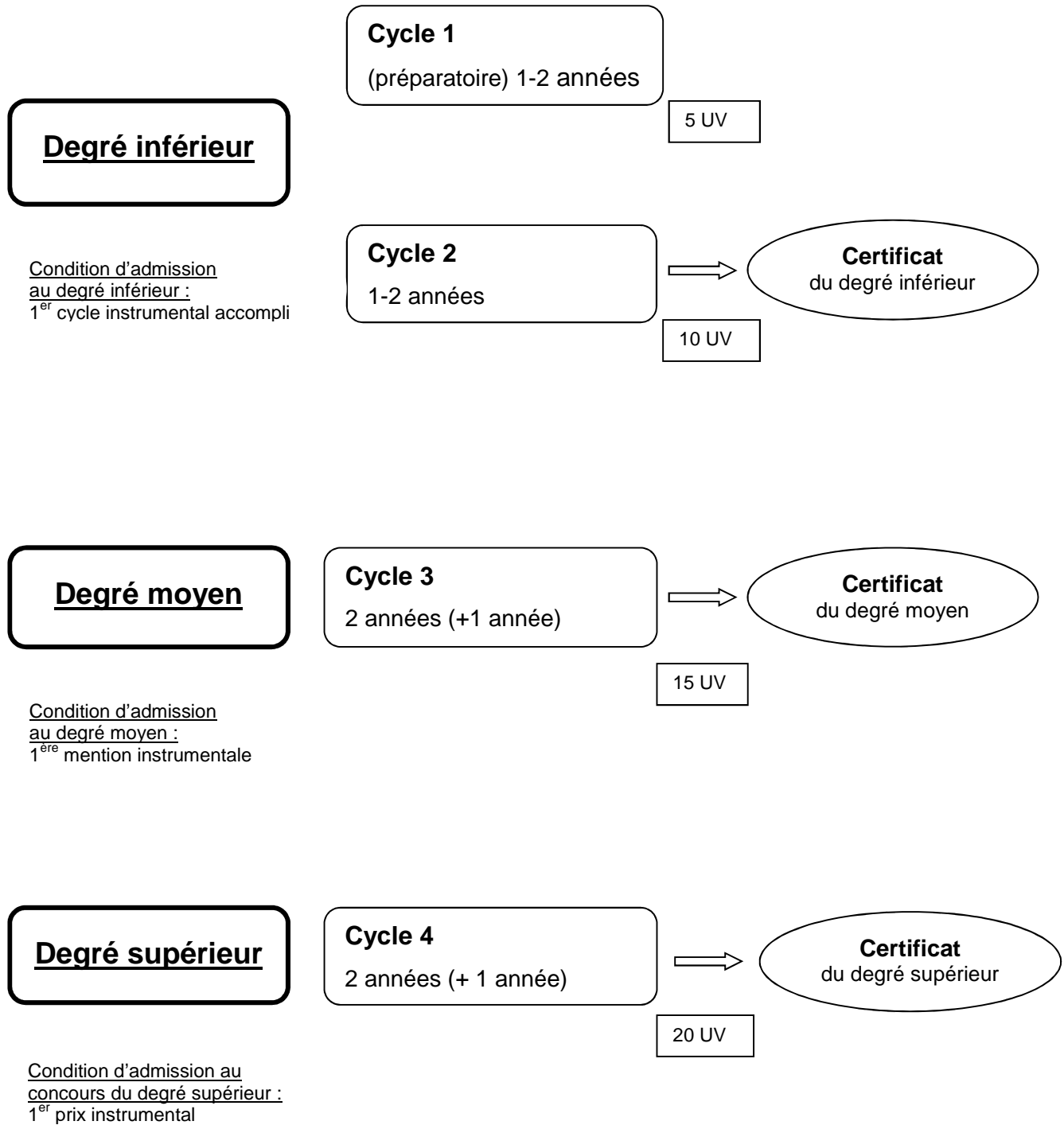
LECTURE/DECHIFFRAGE PERCUSSION

Division moyenne

Avril 2014

Structures
Objectifs de la lecture/déchiffrage
Compétences souhaitées
Programme d'étude
Programme d'examen

STRUCTURES



LES OBJECTIFS

L'objectif des cours de Lecture / Déchiffrage consiste dans le développement des facultés de lecture des instrumentistes.

Dès le premier instant où l'instrumentiste aborde un nouveau texte musical, que ce soit dans un cadre individuel ou lors d'une activité de musique d'ensemble (musique de chambre, orchestre...), il est confronté au déchiffrage.

Le déchiffrage apparaît comme une nécessité plus qu'évidente, il est une démarche unique qui ne dissocie pas la lecture de la réalisation.

La réalisation, autrement dit l'exécution instrumentale, est loin d'être évidente. Ainsi, pour venir en aide aux lecteurs, c.à.d. aux instrumentistes, des cours de déchiffrage feront partie du cursus d'études et accompagneront les études instrumentales avec des enseignants spécialisés en matière de Lecture / Déchiffrage.

Étant donné que l'apprentissage du déchiffrage résulte d'une succession de conditionnements, il suffit de présenter une partition en nombre suffisant de fois pour que s'installent automatiquement des réflexes. À partir de cette partition donnée, le lecteur est invité à réagir immédiatement par des réflexes de lecture et des réflexes instrumentaux. À force de multiplier ces activités, s'installe une habitude qui permet au lecteur de développer la rapidité de ses réflexes et d'améliorer ainsi ses capacités à déchiffrer.

L'activité du déchiffrage suppose que l'instrumentiste est amené, dès sa première lecture, à reconsidérer les différents paramètres que sont **les hauteurs, le rythme, la dynamique, le tempo, le phrasé et l'articulation** pour lesquelles il doit formuler des choix et les mettre en relation afin de restituer la pensée du compositeur.

Cette situation serait bien entendu idéale si l'élève arrivait à mettre en relation ces différents paramètres dès la toute première exécution instrumentale d'une pièce.

Or, cette situation est loin d'être évidente et appliquée, lors d'un déchiffrage, par la majorité des élèves.

La plupart d'entre eux dissocient trois activités : **la lecture, le geste et l'écoute** ne se présentant pas forcément dans cet ordre précis.

- **La lecture**

Le procédé de lecture le plus fréquemment utilisé par les élèves est sans doute la lecture linéaire qui part de l'élément le plus petit (la note) pour aller vers des éléments de type global comme le motif, la phrase etc. En effet, pris au piège du déroulement des notes, l'instrumentiste s'interdit l'élan vital d'une lecture active : **l'anticipation**.

L'élève éprouve des difficultés à quitter des yeux les notes et silences qu'il vient de jouer pour les projeter vers la musique à venir. De plus, lors de la lecture linéaire, les éléments d'ordre rythmique ou stylistique se mettent difficilement en place.

- **Le geste**

La liaison entre l'écrit et l'élocution s'effectuant quasiment de façon immédiate, la coordination du visuel avec le geste instrumental est beaucoup moins rapide.

Il est évident que le déchiffrage nécessite de la part de l'instrumentiste une bonne connaissance de son instrument pour que la connexion soit presque immédiate entre ce qui est écrit (la partition) et le geste instrumental. On parle alors de **réflexes**.

Pour le **choix des doigtés**, l'élève doit tenir compte de la phrase instrumentale, des possibilités techniques de son instrument et de la répartition des voix suivant les portées (dans le cas d'un instrument polyphonique)

- **L'écoute**

Le rapport : texte / instrument / geste est figé comme suit : la note représente le doigté, le doigté représente un son. L'élève prend l'habitude de jouer en allant de la note au doigté pour aboutir au son.

Il en résulte que l'oreille intervient tardivement dans l'apprentissage d'un nouveau texte musical. Dans le cas d'une lecture linéaire, l'élève (lors de l'apprentissage d'un nouveau texte musical) lit et joue les notes sans les relier entre elles.

Il en résulte que l'écoute est séparée du geste et de la lecture.

Admission au cours : Après l'obtention du diplôme du 1^{er} cycle/ 2^{ème} mention en formation instrumentale.

COMPETENCES SOUHAITEES D'ORDRE GENERAL

- Capacités d'aborder seul une partition avec application des éléments musicaux : tonalité(s), modulations, tempi, rythmique, articulations et nuances.
- Faire preuve de réflexes : vitesse de lecture, le flux, compréhension rapide du rythme.
- Lecture par anticipation et faire preuve d'un automatisme visuel.
- Faire preuve de stabilité et de sensibilité rythmiques et du maintien des tempi.
- Savoir interpréter avec expression musicale (style, phrasé, nuances etc.).
- Autonomie dans la réalisation et dans l'interprétation d'un texte musical.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

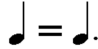
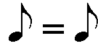
1. Acquérir la faculté d'employer simultanément les procédés de lecture les plus importants pour la réalisation pratique d'un texte musical inconnu
2. Compléter et reconduire les cours de formation musicale-solfège et d'instrument.
3. Obtenir une autonomie dans l'exécution et l'interprétation d'un texte musical donné.

COMPETENCES SOUHAITEES SPECIFIQUES

- Faire preuve d'autonomie dans l'exécution d'un texte de difficulté appropriée
- Faire preuve de stabilité rythmique
- Savoir compter des mesures de silence

PROGRAMME D'ETUDE

S'ajoutent au programme d'études du degré inférieur :

- Difficultés techniques du niveau de fin de cycle 3 en percussion
- Rythmes et mesures tels que prévus dans le pool d'études de la 1^{re} mention en percussion
- Toutes les tonalités majeures et mineures
- Equivalences :
pulsation = pulsation p. ex. : 
valeur rythmique = valeur rythmique p. ex.. : 
- Changements de mesure
- Mesures à 5 et 7 temps

PROGRAMME D'EXAMEN

- 1 lecture à vue pour caisse claire de difficulté appropriée
- 1 lecture à vue pour set up¹ de difficulté appropriée
- 1 lecture à vue pour timbales¹ avec changement d'accord de difficulté appropriée
- 1 lecture à vue pour clavier à 2 baguettes² de difficulté appropriée

Détails d'exécution :

- Le temps de préparation sera fixé par le président du jury
- Concernant la préparation, le candidat sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure
- La pratique des textes aux instruments sera autorisée pendant la phase de préparation

¹ avec ou sans support musical

² cette lecture peut être remplacée par une lecture à préparer d'avance (le temps de préparation sera fixé par le président du jury) et une lecture à prima vista, sans aucune préparation



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

Commission nationale des programmes
de l'enseignement musical

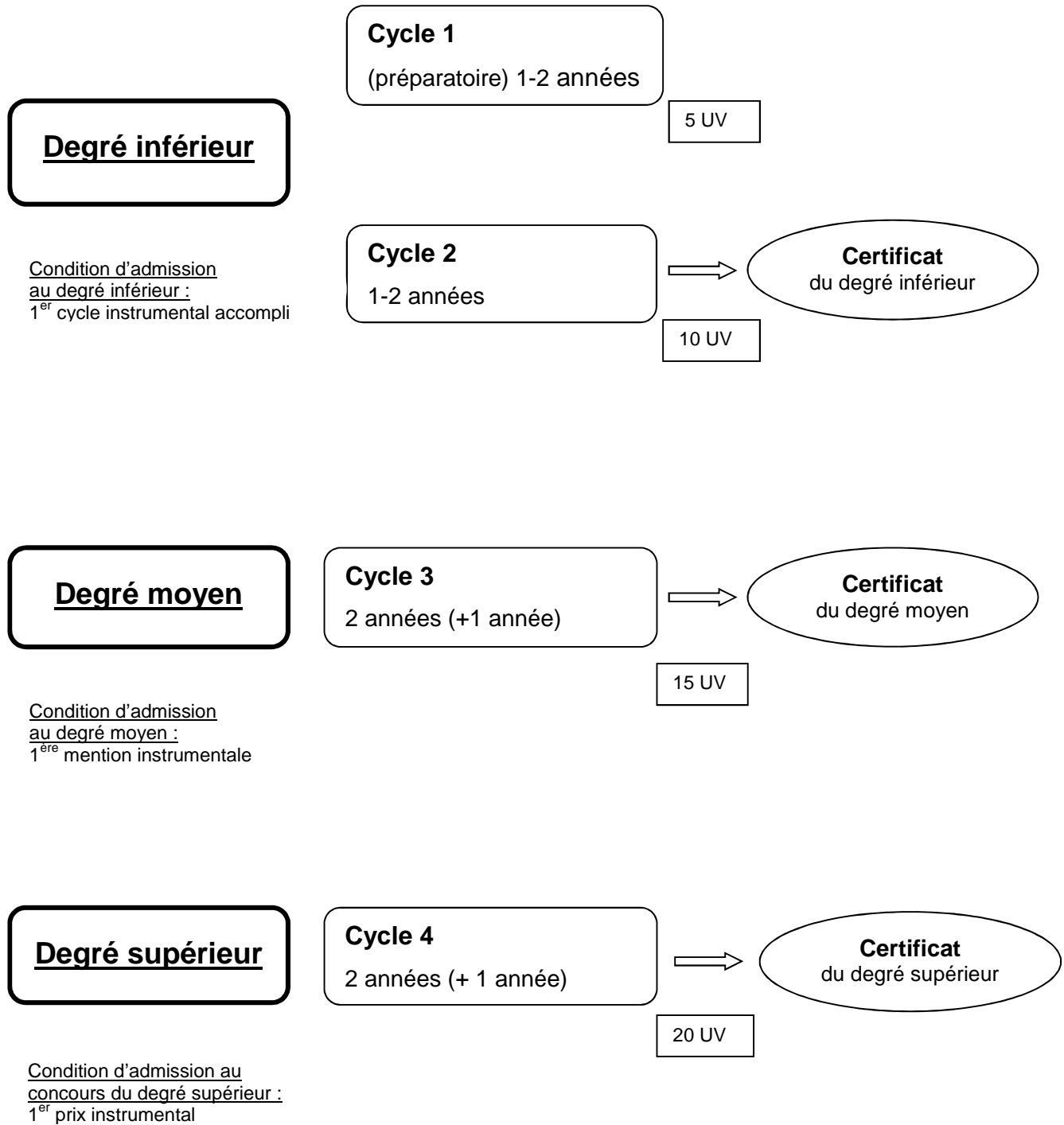
LECTURE/DECHIFFRAGE PERCUSSION

Division supérieure

Avril 2016

Structures
Objectifs de la lecture/déchiffrage
Compétences souhaitées
Programme d'étude
Programme d'examen

STRUCTURES



LES OBJECTIFS

L'objectif des cours de Lecture / Déchiffrage consiste dans le développement des facultés de lecture des instrumentistes.

Dès le premier instant où l'instrumentiste aborde un nouveau texte musical, que ce soit dans un cadre individuel ou lors d'une activité de musique d'ensemble (musique de chambre, orchestre...), il est confronté au déchiffrage.

Le déchiffrage apparaît comme une nécessité plus qu'évidente, il est une démarche unique qui ne dissocie pas la lecture de la réalisation.

La réalisation, autrement dit l'exécution instrumentale, est loin d'être évidente. Ainsi, pour venir en aide aux lecteurs, c.à.d. aux instrumentistes, des cours de déchiffrage feront partie du cursus d'études et accompagneront les études instrumentales avec des enseignants spécialisés en matière de Lecture / Déchiffrage.

Étant donné que l'apprentissage du déchiffrage résulte d'une succession de conditionnements, il suffit de présenter une partition en nombre suffisant de fois pour que s'installent automatiquement des réflexes. À partir de cette partition donnée, le lecteur est invité à réagir immédiatement par des réflexes de lecture et des réflexes instrumentaux. À force de multiplier ces activités, s'installe une habitude qui permet au lecteur de développer la rapidité de ses réflexes et d'améliorer ainsi ses capacités à déchiffrer.

L'activité du déchiffrage suppose que l'instrumentiste est amené, dès sa première lecture, à reconsidérer les différents paramètres que sont **les hauteurs, le rythme, la dynamique, le tempo, le phrasé et l'articulation** pour lesquelles il doit formuler des choix et les mettre en relation afin de restituer la pensée du compositeur.

Cette situation serait bien entendu idéale si l'élève arrivait à mettre en relation ces différents paramètres dès la toute première exécution instrumentale d'une pièce.

Or, cette situation est loin d'être évidente et appliquée, lors d'un déchiffrage, par la majorité des élèves.

La plupart d'entre eux dissocient trois activités : **la lecture, le geste et l'écoute** ne se présentant pas forcément dans cet ordre précis.

- **La lecture**

Le procédé de lecture le plus fréquemment utilisé par les élèves est sans doute la lecture linéaire qui part de l'élément le plus petit (la note) pour aller vers des éléments de type global comme le motif, la phrase etc. En effet, pris au piège du déroulement des notes, l'instrumentiste s'interdit l'élan vital d'une lecture active : **l'anticipation**.

L'élève éprouve des difficultés à quitter des yeux les notes et silences qu'il vient de jouer pour les projeter vers la musique à venir. De plus, lors de la lecture linéaire, les éléments d'ordre rythmique ou stylistique se mettent difficilement en place.

- **Le geste**

La liaison entre l'écrit et l'élocution s'effectuant quasiment de façon immédiate, la coordination du visuel avec le geste instrumental est beaucoup moins rapide.

Il est évident que le déchiffrage nécessite de la part de l'instrumentiste une bonne connaissance de son instrument pour que la connexion soit presque immédiate entre ce qui est écrit (la partition) et le geste instrumental. On parle alors de **réflexes**.

Pour le **choix des doigtés**, l'élève doit tenir compte de la phrase instrumentale, des possibilités techniques de son instrument et de la répartition des voix suivant les portées (dans le cas d'un instrument polyphonique)

- **L'écoute**

Le rapport : texte / instrument / geste est figé comme suit : la note représente le doigté, le doigté représente un son. L'élève prend l'habitude de jouer en allant de la note au doigté pour aboutir au son.

Il en résulte que l'oreille intervient tardivement dans l'apprentissage d'un nouveau texte musical. Dans le cas d'une lecture linéaire, l'élève (lors de l'apprentissage d'un nouveau texte musical) lit et joue les notes sans les relier entre elles.

Il en résulte que l'écoute est séparée du geste et de la lecture.

Admission au cours : Après l'obtention du diplôme du 1^{er} cycle/ 2^{ème} mention en formation instrumentale.

COMPETENCES SOUHAITEES D'ORDRE GENERAL

- Capacités d'aborder seul une partition avec application des éléments musicaux : tonalité(s), modulations, tempi, rythmique, articulations et nuances.
- Faire preuve de réflexes : vitesse de lecture, le flux, compréhension rapide du rythme.
- Lecture par anticipation et faire preuve d'un automatisme visuel.
- Faire preuve de stabilité et de sensibilité rythmiques et du maintien des tempi.
- Savoir interpréter avec expression musicale (style, phrasé, nuances etc.).
- Autonomie dans la réalisation et dans l'interprétation d'un texte musical.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

1. Acquérir la faculté d'employer simultanément les procédés de lecture les plus importants pour la réalisation pratique d'un texte musical inconnu
2. Compléter et reconduire les cours de formation musicale-solfège et d'instrument.
3. Obtenir une autonomie dans l'exécution et l'interprétation d'un texte musical donné.

COMPETENCES SOUHAITEES SPECIFIQUES

- Faire preuve d'autonomie dans l'exécution d'un texte de difficulté appropriée
- Faire preuve de stabilité rythmique
- Savoir compter des mesures de silence

PROGRAMME D'ETUDE

- Rythmes et mesures tels que prévus dans le pool d'études du 3^e cycle en percussion
- Equivalences :
Toutes sortes d'équivalences rythmiques, changements de mesures et différents types de mesures
- Accompagnement de solistes (p.ex. : élèves percussionnistes du 2^e cycle)
- Timbales : connaissance **générale** des symphonies classiques et romantiques du répertoire d'orchestre (Beethoven, Dvorak, Tchaïkowsky....)
- Claviers : travail de littérature à 4 baguettes
- Caisse claire : travail de partitions du répertoire Brass Band/Orchestre d'harmonie/symphonique et d'exercices spécialement écrits pour le cours
- Set up : capacité de placer seul un ensemble de 4 instruments. Travail des répertoires orientés vers la musique moderne et contemporaine

PROGRAMME D'EXAMEN

- 1 lecture à vue pour timbales¹ avec changements d'accords de difficulté appropriée
- 1 lecture à vue pour clavier à 2 ou 4 baguettes² de difficulté appropriée
- 1 lecture à vue pour caisse claire de difficulté appropriée
- 1 lecture à vue pour set up¹ de difficulté appropriée

Détails d'exécution :

- Le temps de préparation sera fixé par le président du jury
- Concernant la préparation, le candidat sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure
- La pratique des textes aux instruments sera autorisée pendant la phase de préparation

¹ avec ou sans support musical

² cette lecture peut être remplacée par une lecture à préparer d'avance (le temps de préparation sera fixé par le président du jury) et une lecture à prima vista, sans aucune préparation